



**Note à l'attention de Mesdames et Messieurs
les membres du Comité directeur de l'AMF**

Nouvelle carte des intercommunalités et dynamique des communes nouvelles

Nouvelle carte des intercommunalités au 1^{er} janvier 2017 : big-bang territorial

Le bulletin d'information statistique¹ publié par la DGCL confirme la tendance observée en 2016 d'une refonte sans précédent du paysage intercommunal français, achevant la couverture totale du territoire par les EPCI à fiscalité propre. Jamais la carte des communautés n'aura connu une rationalisation aussi rapide et de telles ambitions en termes d'élargissement des territoires intercommunaux.

En un an, le nombre des communautés a été réduit de 39%, passant de 2 062 EPCI à fiscalité propre en 2016 à 1 266 au 1^{er} janvier 2017. 573 opérations² ont été réalisées en 2016 dont 493 fusions. Cela dépasse le nombre d'opérations réalisées en 2012 (137), en 2013 (269) et en 2014 (35) à la suite la première génération de SDCI.

La nouvelle carte des intercommunalités comprend désormais :

- 14 métropoles (dont la nouvelle métropole du Grand Nancy)³ ;
- 15 communautés urbaines⁴ ;
- 218 communautés d'agglomération ;
- 1 019 communautés de communes.

La réduction du nombre d'EPCI à fiscalité propre s'est surtout concentrée sur les communautés de communes (- 45%).

Elle varie selon les départements : les services de l'État observent que la baisse du nombre de structures intercommunales a été davantage prononcée dans les départements ayant fait évoluer à la marge la carte des communautés en 2012. Inversement, les départements ayant sensiblement réduit le nombre de communautés lors de la précédente vague de fusions ont été moins concernés par la refonte de la carte intercommunale.

De manière générale, les modifications de périmètres des communautés au 1^{er} janvier 2017 sont relativement conformes aux projets présentés dans les SDCI. On notera cependant que

¹ BIS n°113 – janvier 2017 mis à jour le 3 février 2017.

² Fusions, dissolutions ou transformations.

³ Aix-Marseille-Provence, Brest, Bordeaux, Lille, Grand Paris, Grenoble, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse (hors métropole de Lyon).

⁴ 5 nouvelles communautés urbaines : Caen-la-Mer, Clermont-Auvergne métropole, Orléans métropole, Grand Reims et Tour(S) Plus.

79 procédures de passer outre (c'est-à-dire contre l'opposition des élus) ont été mises en œuvre entre l'été et le mois de novembre 2016, selon le ministère de l'Intérieur.

La tendance de périmètres étendus s'est confirmée avec l'accroissement d'EPCI de grande taille et la création de nouvelles intercommunalités « mixtes » associant des territoires urbains et ruraux.

La réduction du nombre des EPCI a surtout concerné les communautés de communes de moins de 15 000 habitants dont l'effectif passe de 1 225 en 2016 à 343 en 2017. Aucune communauté n'a désormais moins de 5 000 habitants. A l'inverse, le nombre des métropoles (+1), des communautés urbaines (+5) et des communautés d'agglomération (+22) a augmenté.

La population moyenne par groupement croit sensiblement ; elle est désormais de 52 300 habitants en 2017 contre 31 800 en 2016.

La DGCL vient également de publier les données relatives à l'évolution des différentes catégories d'EPCI en termes de population ou de communes regroupées. Les EPCI comptent mécaniquement davantage de communes : 148 EPCI à fiscalité propre ont plus de 50 communes (au lieu de 53 en 2016) et les EPCI de moins de 10 communes diminuent fortement : 149 en 2017 contre 576 en 2016 (- 418 unités).

Répartition 2016 / 2017 par catégorie de groupement :

Catégorie d'EPCI	Population totale regroupée (%)		Nombre de communes regroupées	
	en 2016	en 2017	en 2016	en 2017
Métropoles	23 %	25 %	676	706
Communautés urbaines	4 %	6%	359	624
Communautés d'agglomération	33 %	35%	4 610	7 282
Communautés de communes	40 %	34%	30 154	26 740

Répartition des groupements par nombre de communes regroupées au 1^{er} janvier 2017 :

Groupements comportant :	Total EPCI au 1er janvier 2017
2 communes	2
entre 3 et 5 communes	46
entre 6 et 10 communes	149
entre 11 et 20 communes	378
entre 21 et 50 communes	543
plus de 50 communes	148
Total	1266

Répartition des groupements par taille démographique au 1^{er} janvier 2017 :

Population groupée	Total EPCI au 1 ^{er} janvier 2017
moins de 5 000 habitants	2
de 5 000 à moins de 15 000	340
de 15 000 à moins de 30 000	452
de 30 000 à moins de 50 000	193
de 50 000 à moins de 100 000	159
de 100 000 à moins de 300 000	100
300 000 habitants et plus	20
Total	1266

Ce mouvement entraîne également une généralisation du régime de la FPU (notamment dans les espaces ruraux) qui concernera en 2017 les trois quart des EPCI à fiscalité propre. Cela conforte la spécialisation de l'action économique des intercommunalités mais aussi l'interdépendance financière entre les structures et leurs communes membres.

La dynamique des communes nouvelles se poursuit en 2017

La dynamique de la création des communes nouvelles s'inscrit dans le paysage des réformes territoriales en cours.

Entre 2013 et 2015, seules 25 communes nouvelles avaient vu le jour ; 317 ont été créées au 1^{er} janvier 2016 représentant plus de 1 090 communes regroupées et plus de 1 200 000 habitants.

Au 1^{er} janvier 2017, le mouvement continue : 200 communes nouvelles regroupant 670 communes fondatrices (INSEE) ont vu le jour, augmentant le chiffre total des communes nouvelles sur la période 2016/2017 à **517**, regroupant **1 760** communes fondatrices, et représentant plus de **1,7 million d'habitants**.

Le nombre de communes regroupées en moyenne ainsi que la médiane sont quasi similaires entre 2016 et 2017 :

2016			2017		
TOTAL	Population	Communes regroupées	TOTAL	Population	Communes regroupées
Moyenne	3 893	3,48	Moyenne	3 349	3,37
Médiane	2 220	2,00	Médiane	1 876	2,00

La population moyenne par commune nouvelle ainsi que la médiane ont légèrement diminué entre 2016 et 2017 : les nouvelles créations regroupent moins d'habitants en moyenne. Cette baisse est notamment due à un nombre moins important de création de commune

nouvelle à l'échelle d'un EPCI par rapport à 2016 (21 communes nouvelles ont été créées sur le périmètre d'un EPCI en 2016 ; elles ne sont que 2 en 2017⁵).

La diminution la plus sensible concerne la strate des communes nouvelles dont la population se situe en dessous de 1 000 habitants, plus de la moitié des créations en 2017 comprend moins de 2 000 habitants.

Strates de population	Répartition des communes nouvelles créées au 1er janvier 2016 en fonction de leur strate de population (%)	Répartition des communes nouvelles créées au 1er janvier 2017 en fonction de leur strate de population (%)
< 1000	20,82%	28,00%
entre 1 000 et 2 000	27,76%	24,50%
entre 2 000 et 3 500	20,50%	22,00%
entre 3 500 et 5 000	11,67%	12,50%
entre 5 000 et 10 000	15,77%	9,50%
entre 10 000 et 15 000	0,63%	2,50%
> 15 000	2,84%	1,00%

On constate une grande stabilité en nombre de communes regroupées entre 2016 et 2017 :

Strates de communes regroupées	Répartition des communes nouvelles créées au 1er janvier 2016 en fonction du nombre de communes regroupées (%)	Répartition des communes nouvelles créées au 1er janvier 2017 en fonction du nombre de communes regroupées (%)
2 communes	54,57%	54,50%
3 communes	18,93%	21,00%
4 communes	9,78%	8,50%
5 communes	4,42%	4,00%
6 communes	3,47%	3,50%
7 communes	2,21%	2,50%
8 communes	0,95%	0,50%

⁵ Selon les sources de l'AMF

9 communes	0,95%	1,00%
10 communes	1,58%	1,50%
> 10 communes	3,15%	3,00%

Au 1^{er} janvier 2017, la France compte :

- 35 416 communes (chiffre INSEE)

- 1 266 EPCI à fiscalité propre